

CIDR

- Français - Activités - Programmes de développement - Dossiers pays -

Dossiers pays

ETHIOPIE - Données générales - Situation intérieure - Politique extérieure

CIDR
mardi 26 janvier 2010

Source : Ministère des Affaires Etrangères

Dernière mise à jour : 08/01/2010

Données générales

Données géographiques

Nom officiel : République démocratique fédérale d'Ethiopie

Superficie : 1.104.000 km²

Population : 85,2 millions (FNUAP, Etat de la population mondiale 2008). Plus de 80 peuples, dont Oromos (34,5%), Amharas (26,9%), Somali (6,2%), Tigréens (6,1%), Sidama (4%), Guragés (2,5%), Welaita (2,3%), Hadiya (1,7%), Afar (1,7%) ; Gamo (1,5 %) (Gouvernement d'Ethiopie et FNUAP, Recensement 2007)

Capitale : Addis-Abeba

Villes principales : Addis-Abeba (3 millions d'habitants), Dire Daoua, Harar, Nazareth, Gondar

Langue officielle : Amharique

Monnaie : Birr

Fête nationale : 28 mai

Données démographiques

Croissance démographique : 2.5 % (moyenne 2005-2010) (FNUAP, Etat de la population mondiale 2008)

Espérance de vie : Femmes : 54,4 ans - Hommes : 51,8 ans (FNUAP, Etat de la population mondiale 2008)

Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus : 42% (FNUAP, Etat de la population mondiale 2008)

Religion (s) : Chrétiens orthodoxes (40,5 %), musulmans (35,4 %), protestants (19,6 %), religions traditionnelles animistes (3,1%), catholiques (0,8 %), autres (0,7 %) (Gouvernement d'Ethiopie et FNUAP, Recensement 2007)

Indice de développement humain : 169ème sur 179 (PNUD, Human Development Index 2008)

Données économiques

PIB : 25,7Mds USD

Répartition du PIB par secteur : Industrie : 12,2 %, Agriculture : 41,5%, Services : 38,2%

PIB par habitant : 317 USD

Taux de croissance : 6,5 % (FMI)

Taux de chômage nd

Taux d'inflation : 44% (2008 - Stat Nationales)

Balance commerciale : 6 Mds USD (2008-FMI)

Principaux clients : Allemagne (7,8%), Arabie Saoudite (6,7%), Etats-Unis (6,6%)

Principaux fournisseurs : (16,6%), Arabie Saoudite (16,1%), Inde (7,6%), France (2,5%)

Exportations de la France vers l'Ethiopie : 78millions d'euros en 2008 (DGTPE)

Importations françaises d'Ethiopie : 26millions d'euros en 2008 (DGTPE)

Communauté française en Ethiopie : 750 immatriculés en 2009, 50 non immatriculés

Situation intérieure

Situation politique

- ▶ En 1991, le Front Démocratique et Révolutionnaire du Peuple Ethiopien (FDRPE), qui regroupe divers mouvements d'opposition armée, met fin à la dictature de Mengistu Haile Maryam. Meles Zenawi devient Premier Ministre.
- ▶ Le FDRPE, dominé par le Front Populaire de Libération du Tigré (FPLT) de Meles Zenawi, remporte les élections organisées en 2000. L'apparition de dissensions au sein du parti conduit à l'éviction, en mars 2001, de douze membres du comité central, du chef d'état-major des armées et du chef d'état-major de l'armée de l'air. Le Président de la République (fonction honorifique), M. Negasso Gidada, est remplacé par M. Girma Woldé Giorgis le 8 octobre 2001. On assiste à quelques troubles épisodiques : répression des manifestations estudiantines (avril 2001), faisant une quarantaine de morts ; incidents meurtriers en mars et mai 2002 dans le sud-ouest du pays (Tepi, Awassa), puis en février 2004, à Gambella (frontière soudanaise).
- ▶ En mai 2005, l'Ethiopie a connu ses premières élections législatives libres à la faveur d'une réelle tentative d'ouverture de la part du régime. Mais la contestation des résultats par l'opposition, qui avait effectué une percée importante à cette occasion, a conduit en juin et novembre 2005 à des émeutes qui ont fait des centaines de morts et entraîné plusieurs milliers d'arrestations. Meles Zenawi a été reconduit à son poste de Premier ministre en octobre 2005.
- ▶ Le procès d'une centaine de dirigeants emprisonnés de l'opposition a traîné en longueur pendant près de 2 ans. Des tractations menées à l'été 2007 par des « elders » éthiopiens entre le régime et les opposants ont permis la libération de presque tous les opposants dont Birtukan Mideksa, membre de la CUD, emprisonnée pendant 18 mois. Son parti, la CUD, avait boycotté les élections locales d'avril 2008. Elle avait fondé un nouveau parti, l'UDJ (Unity for Democracy and Justice), en juillet 2008. Elle a été de nouveau emprisonnée à vie le 31 décembre 2008 suite à des déclarations en Suède, où elle remettait en cause sa demande de pardon. Les autorités éthiopiennes se sont montrées jusqu'à présent particulièrement intransigeantes sur cette affaire et ont refusé toutes les propositions en vue de permettre sa libération (exil à l'étranger, intervention des « elders »).
- ▶ Des élections régionales se sont tenues en avril 2008, largement remportées par le FDRPE. L'opposition a dénoncé des pressions, intimidations et entraves à ses activités durant la campagne, ainsi que des irrégularités au moment du scrutin. Après une crispation de deux ans, le dialogue s'est peu à peu noué entre le gouvernement et l'opposition parlementaire.
- ▶ A l'approche des élections générales prévues en mai 2010, Meles Zenawi représentant l'Ethiopian People Revolutionary Front (EPRDF), a signé le 30 octobre 2009 un accord politique avec la majorité des partis d'opposition (Coalition pour l'Unité et la Démocratie, Parti Démocratique Ethiopien, et Organisation pour l'Unité des Ethiopiens), concernant le calendrier des futures élections législatives éthiopiennes. Seul le MEDREK, coalition des partis qui ne sont pas représentés au parlement, n'a pas encore trouvé de terrain d'entente.
- ▶ La loi sur la société civile, votée fin 2008, restreint la capacité d'action des ONG : elles sont soumises à des réglementations comptables et administratives qui peuvent condamner leurs dirigeants à de lourdes peines (jusqu'à 15 ans de prison) en cas de non respect des procédures. Les ONG dites « étrangères » (financement étranger supérieur à 10%) voient leur champ d'intervention réduit puisqu'il leur est désormais interdit d'agir dans les secteurs jugés politiquement sensibles tels le droit des femmes, des enfants et des handicapés, le fonctionnement de la justice ou la résolution des conflits. Les lois sur la presse et anti-terroriste (votées en janvier et en juillet 2009) sont venues confirmer la volonté du parti au pouvoir d'encadrer strictement et à son avantage la liberté d'expression des médias (possibilité d'arrestation d'un journaliste sur simple dénonciation).

Situation économique

- ▶ Après avoir été gravement affectée par la guerre avec l'Erythrée (1998-2000), l'économie éthiopienne s'est progressivement relevée. Depuis 2003, la croissance est soutenue (plus de 10% en 2006 et 2007), malgré un ralentissement en 2008 (8%). Il est prévu une croissance de 6,5% en 2009. Fin 2008, l'Ethiopie a été fortement touchée par la crise économique mondiale et la hausse des prix pétroliers et alimentaires avec pour principale conséquence une nette accélération de l'inflation de plus de 40% en moyenne annuelle, contre 15% en 2007 et une détérioration du solde courant (-5,8% du PIB). La chute des réserves de change qui s'en est suivi (à seulement un mois d'importations) a eu pour conséquence un resserrement de l'accès aux devises, qui pénalise nombre d'opérateurs économiques. Pour faire face à cette situation, le gouvernement a sollicité une aide de 50 MUSD au FMI, dans le cadre des facilités pour lutter contre les chocs exogènes. Une deuxième facilité de 240 MUSD vient de nouveau de lui être accordée fin août 2009, en contrepartie de la mise en application d'un certains nombres de mesures : en particulier la dépréciation du birr, la maîtrise de l'inflation, des dépenses et des emprunts publics, y compris ceux des entreprises publiques.
- ▶ Le principal vecteur de croissance reste la production agricole. Les secteurs des services et de la construction (bâtiment, infrastructures), ainsi que l'horticulture, se développent rapidement.
- ▶ La situation alimentaire est caractérisée par un déficit chronique, en particulier dans certaines régions du pays (Ogaden, pays Oromo), plus vulnérables sur le plan climatique. Or, si la part de l'agriculture dans le PIB est de 41%, ce secteur fait vivre 80% de la population. En 2008, en raison de mauvaises récoltes, de la sécheresse, et de la hausse mondiale des prix des matières premières, les agences humanitaires estiment que plus de 6 millions d'Ethiopiens nécessitent une aide humanitaire d'urgence, auxquels s'ajoutent les 5,7 millions déjà couverts par le programme d'assistance éthiopien (Productive Safety Net Programme).

Politique extérieure

Conflit avec l'Erythrée

- ▶ Le différend frontalier entre l'Ethiopie et l'Erythrée a provoqué un conflit meurtrier (au moins 100.000 morts) de mai 1998 à juin 2000. La médiation de l'OUA, soutenue par le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Union Européenne avait permis la signature à Alger d'un accord de cessation des hostilités (18 juin 2000), puis d'un accord de paix (12 décembre 2000) : mise en place d'une opération de maintien de la paix, la MINUEE (Mission des Nations unies en Ethiopie et en Erythrée) ; délimitation de la frontière par une Commission arbitrale, dont les décisions avaient été rendues le 13 avril 2002. Addis-Abeba avait d'abord rejeté ces conclusions, jugées favorables à l'Erythrée, pour finalement accepter « en principe » la décision de la commission de délimitation, mais avait invité l'Erythrée à ouvrir un « dialogue » sur la mise en oeuvre de la démarcation de la frontière et sur la normalisation des relations entre les deux pays. L'Erythrée a toujours refusé d'entamer un dialogue, estimant que la démarcation de la frontière devait précéder toute normalisation.
- ▶ Le processus de paix entre les deux pays est donc dans l'impasse depuis 6 ans et leurs relations inexistantes (frontières fermées, relations diplomatiques rompues, aucune relation économique). Devant l'impossibilité de procéder à la démarcation sur le terrain (bornage), la Commission frontalière a décidé de procéder à une démarcation sur cartes en novembre 2006, définitive depuis décembre 2007, date à laquelle la Commission arbitrale, devant l'impasse du processus de démarcation, a décidé de s'auto-dissoudre. Parallèlement, le Conseil de Sécurité de l'ONU a mis un terme au mandat de la MINUEE en juillet 2008, compte-tenu des entraves croissantes à son fonctionnement imposées par l'Erythrée (interdiction de survol, expulsion de fonctionnaires des Nations Unies, réoccupation progressive de la zone tampon - Zone de Sécurité Temporaire).

- ▶ Les deux parties sont donc laissées à elles-mêmes pour résoudre leur différend frontalier. Les tensions restent vives, même si le risque de guerre imminente ne semble pas élevé.

Crise somalienne

- ▶ Addis-Abeba a toujours considéré avec méfiance son voisin somalien, redoutant les projets de « Grande Somalie » incluant la province éthiopienne de l'Ogaden (qui a provoqué un conflit entre les deux pays en 1977-1978), mais aussi que la Somalie serve de base arrière à des mouvements d'opposition armés, en particulier les mouvements séparatistes oromos.
- ▶ En décembre 2006, considérant que la progression des Tribunaux islamiques menaçait le gouvernement de transition (installé à Baidoa, sous la protection de troupes éthiopiennes), l'Ethiopie est intervenue militairement en Somalie. En moins d'une semaine, les troupes éthiopiennes ont chassé les milices des Tribunaux islamiques et ont permis au gouvernement de transition de s'installer dans la capitale, début janvier 2007. Depuis, la situation sécuritaire n'a cessé de se dégrader dans l'ensemble du Centre et du Sud de la Somalie, y compris dans les zones de présence de l'armée éthiopienne, laquelle semble de plus en plus enlisée face à une insurrection, menée par les milices islamistes issues des Tribunaux Islamiques, qui gagne du terrain. Face à cette situation difficile, l'Ethiopie a retiré son armée début 2009. Elle entretient des rapports cordiaux avec le nouveau gouvernement somalien, issu du processus de Djibouti et associant les islamistes modérés issus des tribunaux islamiques.

Relations avec les autres Etats

- ▶ Relations apaisées avec Djibouti, devenu son principal débouché maritime (80 % de l'activité du port de Djibouti).
- ▶ Nette amélioration des relations avec le Soudan, tant avec le Nord qu'avec le Sud.
- ▶ Relations bonnes avec les pays occidentaux malgré les tensions issues des violences consécutives aux élections de mai 2005. L'Ethiopie est perçue, surtout à Washington, comme un rempart contre l'islamisme dans la région.
- ▶ Le Siège de l'Union Africaine se trouve à Addis-Abeba. L'Ethiopie est membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. L'Ethiopie est membre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui regroupe six pays de la région, au sein de laquelle elle exerce une large influence.

Relations bilatérales

Relations politiques

- ▶ La France et l'Ethiopie ont des liens depuis le 19ème siècle. Ces liens se sont relâchés pendant le régime communiste de Mengistu.
- ▶ Les visites à haut niveau se sont développées dernièrement : visite du Premier Ministre Meles Zenawi en 1996, en février 2003 lors du sommet Afrique-France (entretien avec le Président de la République), en avril 2005 et en décembre 2009. Visite en France du ministre des Affaires étrangères Seyoum Mesfin en 1998, janvier 2005, novembre 2007, du vice-ministre, M. Tekeda, en avril 2003 et juin 2009 et du ministre des finances, M. Soufian Ahmed, en juin 2003. Visite à Addis-Abeba du Ministre des Affaires étrangères en juillet 2007 et novembre 2008. Visite du CEMA, Général Georgelin, en janvier 2009. Visite de la Secrétaire d'Etat aux affaires étrangère et aux Droits de l'Homme en avril 2009.

Relations économiques

- ▶ La France est le 11ème fournisseur de l'Ethiopie et son 13ème client. Signature (juin 2004) d'un Accord de Promotion et de protection des Investissements (API). Elle est également l'un des principaux investisseurs en Ethiopie. Les investissements français sont concentrés dans quatre secteurs : brasserie, distribution de produits pétroliers, floriculture et hôtellerie. Les volumes d'investissements restent cependant faibles (125 MEuros).
- ▶ Présence commerciale : ETDE, Total, Alcatel, Castel, Accor, Roses Meilland, Vergnet, Areva.

Coopération culturelle, scientifique et technique

- ▶ Signature d'un DCP en novembre 2006, avec deux secteurs de concentration (Développement des infrastructures urbaines et Eau/assainissement) et trois secteurs transversaux (Gouvernance/justice, Enseignement supérieur et Francophonie/diversité culturelle) pour un montant total de 67,9 à 79,6 MEuros sur 5 ans (2006-2010).
- ▶ Une nouvelle action de coopération est en train d'être mise en place avec le ministère du Renforcement des capacités pour l'élaboration d'un programme de formation de la haute fonction publique éthiopienne, en partenariat en France avec l'École Nationale d'Administration.
- ▶ L'AFD dispose d'une agence à Addis-Abeba depuis 1993, avec compétence régionale (Erythrée, Somaliland et Soudan). Dans la pratique, les projets de l'Agence se concentrent sur l'Ethiopie (1 gros projet d'hydraulique villageoise au Sud Soudan, 1 projet transfrontalier de lutte contre le sida au Somaliland). De 2001 à 2006, les versements de l'AFD en Ethiopie se sont élevés à environ 21MEuros, entièrement réalisés en subvention, essentiellement dans le secteur de l'eau (alimentation en eau potable à Addis-Abeba et Debre Berhan, irrigation, gestion intégrée des ressources en eau du Nil éthiopien).
- ▶ L'AFD a signé en mai 2009 un contrat avec la société Vergnet pour la livraison et construction d'une ferme éolienne de 120 MW dans le Tigray d'un montant de 210 MEuros. L'AFD va également intervenir dans le domaine de la gouvernance urbaine (projet d'amélioration de la gestion des déchets à Addis-Abeba).

Autres types de coopération

- ▶ La coopération militaire (enseignement du français, stages d'officiers et actions dans le domaine des transmissions) s'appuie sur une enveloppe qui s'élève à 571.000 Euros en 2009. Le regain d'intérêt pour le français s'explique notamment par la participation de l'Ethiopie aux opérations de maintien de la paix sur le continent africain (Darfour, Libéria, Soudan, Côte d'Ivoire, Burundi).

Relations avec l'Union Européenne et aide communautaire

L'Ethiopie est le pays d'Afrique qui reçoit en volume le plus d'aide de l'UE. En 2007, la Commission européenne et les Etats membres de l'UE ont versé 727,6 MEuros, soit 44 % de l'APD reçue par l'Ethiopie. Les relations politiques se sont nettement améliorées après un refroidissement à la suite des élections en 2005.

Post-scriptum :[\[http://www.cidr.org/puce.gif\]](http://www.cidr.org/puce.gif) [Carte de l'Ethiopie](#)